



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autisme

Question écrite n° 117517

Texte de la question

M. Patrick Delnatte attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la méthode dénommée « Applied Behavior Analysis » (ABA) à laquelle souhaitent pouvoir avoir recours de nombreux parents pour leurs enfants souffrant d'autisme ou de dysfonctions analogues. Il semble en effet que l'efficacité de ces traitements comportementaux ait été prouvée chez nos voisins européens ainsi qu'en Amérique du Nord. Il lui demande donc s'il est envisagé de permettre aux parents concernés de bénéficier de cette méthode en France en autorisant son remboursement, en parallèle des actuelles méthodes de prise en charge de l'autisme et des troubles envahissants du développement.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Delnatte](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117517

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1208